

ABONNEMENT.

EDITION ORDINAIRE; \$4;
EDITION HEBDOMADAIRE; \$2.
Tout Abonnement date du 1er de chaque mois.
RÉDIGÉ PAR UN COMITÉ DE COLLABORATION.

THE PAYS.

CONDITIONS.

ON NE REÇOIT PAS D'ABONNEMENT POUR MOINS DE 6 MOIS
L'abonnement est payable par Semestre et d'avance.
On ne prendra aucune lettre non payée au Bureau de Poste.

PROPRIÉTAIRE - J. A. PLINQUET.

VOL. IV.

MONTREAL, MARDI MATIN, 11 DECEMBRE 1855.

No. 129.

CHÉMIN DE FER DU GRAND TRONC DU CANADA.

1,500 Cordes de Bois.
DES SOUMISSIONS seront reçues pour le CHARROYAGE, durant l'hiver prochain, de CHERRY MILLE CORDES de Bois (ou pour aucune quantité moindre), de LONGUEUIL au DÉPÔT de la POINTE ST. CHARLES, à MONTREAL, y compris le Cordage à cette dernière place, suivant les instructions de l'Agent de la Compagnie.

CONTRAT POUR BOIS.

DES SOUMISSIONS Cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'au 20 courant, pour l'achat de BOIS les divers Stations du Chemin de Fer du Grand Tronc entre Montreal et Kingston, pour l'été de 1856.

Dissolution de Société.

LA SOCIÉTÉ ci-dessus existant entre Wm. W. SNAITH et W. S. BALL, Epiciers, faisant le commerce en cette Ville sous les noms et raison de SNAITH & BALL, a été par consentement mutuel, DISSOUTE, par acte passé devant M. EASTON, Notaire, de cette Ville, le 24e jour d'Octobre dernier.

Eau de Cologne.

LES SOUSIGNÉS viennent de recevoir et offrent en vente: EAU DE COLOGNE de FABRIQUÉ EN FRANCE, par M. LYMAN, SAVAGE & CIE, 236, Rue St. Paul, au-119

LITTÉRATURE.

A PROPOS DE BOTTES.

Aux deux coins opposés du salon de Bourget se tiennent, d'un côté Bourget et de l'autre Vauménil, et Jules, neveu de Vauménil, et Clémentine, nièce de Bourget. Les deux oncles sont en train de discuter ou plutôt de poser les conditions du mariage de nos jeunes gens.

AVIS PUBLIC.

VOUS qui des personnes mal intentionnées ont placé des pierres, du bois et du fer sur le canal du Grand Tronc de Chemin de Fer, la ligne qui va de Montreal à Brockville dans le but de causer des obstructions aux Trains de Cars, etc.

BAS, GANTS, POLKAS, ETC., RINGLAND & EWART

270, Rue Notre-Dame, 270. (Près rue-d'Orléans M. C. Alexander.)

VIENNENT de recevoir leur second envoi de POLKAS, BONNETS et GILETS en LAINE, de toutes les dernières nouveautés et à des Prix extrêmement bas.

CALENDRIER ET ALMANACH

A VENDRE L'IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT, RUE ST. VINCENT, No. 22. 125

GRAINES DE MIL ET DE GHANVRE.

20 QTX de ces Graines Fraîches, venant d'être reçues et à vendre par LYMAN, SAVAGE & CIE, 225

CARTE D'HUISSIER.

Le Soussigné ayant été nommé Huissier de la Cour Supérieure, donne Avis qu'il sera prêt à remplir avec ponctualité tout ce qui lui sera confié comme tel, à VALLEY-FIELD, en haut du Canal de Beauharnais, Huntingdon et Soulanges. Le Soussigné connaît l'Anglais comme le Français. GILBERT BERGÉVIN, Valley-Field, 26 nov. 1855. em-125

MCDUNNOUGH, MUIR ET CIE.

185, RUE NOTRE-DAME, EST 185, Près de l'Eglise Paroissiale.

ATTENTION l'attention sur leur assortiment actuel de MARCHANDISES DE GOUT ET D'ÉTAPE, que l'on trouvera complet, comprenant tous les Articles adaptés pour l'Hiver, tels que:

MCDUNNOUGH, MUIR ET CIE.

185, Rue Notre-Dame, au-114

Instruments de Chirurgie

VENANT d'être reçus par steamer Java, un grand assortiment d'INSTRUMENTS DE CHIRURGIE, comprenant tous les instruments requis dans la pratique de la chirurgie.

H. W. CHAGNON, AVOCAT.

TIENDRA SON BUREAU CHEZ M. PELLETIER ET BELANGER, 65, Rue du Champ de Mars. 124

G. A. T. CHAGNON, AVOCAT.

No. 69, Rue Notre-Dame, Près du Palais de Justice.

ANT. BAZINET, Manchonnier et Chapelier.

152, RUE BLEURY, 152, Arrange et Teint les PELLETERIES.

TIENDRA son magasin de toutes espèces de PELLETERIES, de première qualité, à plus bas prix que partout ailleurs.

AVIS.

MON Epouse ayant laissé mon domicile sans aucune raison légitime, JE FAIS DÉFENSE de ne rien lui avancer en mon nom, ni à elle, ni à aucune autre personne, sans un ordre écrit de ma main. PIERRE RÉGNY, St. Roch, 16 nov. am-122

Pensionnaires Demandes.

ON prend des Pensionnaires, et on loue des CHAMBRES GARNIES au Restaurant de l'ATHLÈTE, No. 53, Rue Notre Dame, tenu par JOSEPH JULIEN. 16 nov. 122

IMPORTANT POUR LES ÉPICIERS DES FAUBOURGS ET DE LA CAMPAGNE.

Le Soussigné offre aux Marchands en Gros son grand Assortiment bien choisi de nouvelles ÉPICERIES.

Thés et Café Frais.

VENANT d'ÊTRE REÇUS ET À VENDRE THÉS NOIR ET VERT SUPERIEURS.

JOSEPH TEES, FABRICANT DE CAROSSES ET SLEIGHS, EST ÉTABLI AUX Nos. 21 et 23, Rue Craig, Près le Marché à Vein.

RASSETTE HOUSE, A San Francisco, Californie.

M. JOSEPH RASSETTE tient à San Francisco un Hôtel de PREMIÈRE CLASSE, au Coin de Sansone et Bush St., contenant un grand nombre de Chambres et trente Tables, sous la direction de MME RASSETTE. Il invite les Canadiens se rendant en Californie à descendre chez lui, où ils rencontreront les soins et le confort de la famille. Ses prix sont modérés, et on peut louer une chambre garnie. 16 nov. em-122

A vendre de Gre à Gre.

M. MICHEL BOULET, du Village d'Indus, offre à vendre à des conditions libérales UN SUPERBE TERRAIN, propre pour la construction d'un grand hôtel, ou pour un autre usage, situé dans le Faubourg St. Antoine, de cette Ville, à l'angle de la rue St. Antoine et de la Montagne, contenant 91 x 108 pieds mesure française, sur lequel sont bâties cinq maisons et autres bâtiments. S'adresser pour les conditions aux soussignés. J. A. LABADIE, N.P. J. E. O. LABADIE, N.P. 16 nov. em-122

BILLS PRIVÉS.

Les personnes qui se proposent de faire application à l'Assemblée Législative pour BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, soit pour obtenir des privilèges exclusifs ou pour tout autre corps public, fin commerciale ou autre de profit, pour régler des explorations aux limites, ou toute autre chose tendant à affecter les droits ou propriétés d'autres personnes, sont par les présentes notifiées qu'elles sont requises par les règles 62, 63 et 64 (publiées au long dans la Gazette du Canada) de donner DEUX MOIS D'AVIS de telle application dans un journal public dans le comté ou réunion de comtés affectés, et d'envoyer une copie de la première et de la dernière insertion d'avis au Bureau des Bills Privés, à Toronto. ALFRED TODD, Greffier du Bureau des Bills Privés 13 nov. 121

AVIS.

Le Soussigné avertit le public qu'il ne se tiendra responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans un ordre signé de sa main. MONTREAL, 13 nov. 121

NOUVELLES FOURNAISES PERFECTIONNÉES.

Garanties 10 ans. LES SEULES en Amérique qui donnent 40 pour 100 d'économie sur leur combustible et qui chauffent l'air sans le décomposer. PRIX - \$10 à 40 R. COQUELLE, Ingénieur, No. 14, Rue Bonaventure. 13 nov. 121

COURS DE RHÉTORIQUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE.

LUNDI 19 courant, M. H. E. CHEVALIER ouvrira à son Bureau, Rue St. Thérèse No. 19, un COURS DE RHÉTORIQUE et LITTÉRATURE FRANÇAISE. Le cours commencera à 8 h. du soir; il aura lieu les LUNDI, MERCREDI et SAMEDI de chaque semaine depuis le 19 Novembre jusqu'au 19 Avril prochain. Prix, par élève, pour le cours entier \$10.- Chaque mois payable d'avance à raison de \$2. 13 nov. 120

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU

à MONTREAL.

CETTE Compagnie fait savoir qu'elle assure les propriétés des Cultivateurs, et autres propriétés bâties, dans tout le Bas-Canada, à cinq centimes par cent tous les trois ans. Quoique en opération depuis moins de trois ans, le montant assuré excède maintenant \$600,000.

ROBES DE BUFFLE.

LES SOUSIGNÉS ayant reçu MILLE ROBES de BUFFLE, en confection, les vendront à prix réduits. L. RENAUD ET FRÈRE, Montreal, 9 nov. 120

LES SOUSIGNÉS ONT EN VENTE

Boîtes de très brillant Sucre Porto Rico. Boîtes de Melasses Mincavado et Epurée. Boîtes de demi-litres de Morue Barils Morue Verte Boîtes Eau-de-Vie Martell Boîtes Chocolat No. 1 Mott, Cacao, etc, etc, Boîtes Thé, Vanavay, Hyson Twankay, et Jeune Hyson Hommés salés. J. & J. MITCHELL, 17 et 18, Rue des Communés. 9 nov. em-84

T. M. RODDEN, MAGASIN DE POÈLES, 71, Grande Rue St. Jacques.

Le Soussigné sollicite l'attention de ceux qui n'ont pas encore achetés des Poèles, sur son assortiment choisi de Poèles suivants: POÈLES DE CHÈRE. Le Diamant noir, pour Bois. Le Mayflower, pour Bois (double fourneau) Le Troy moderne, pour Bois ou Charbon Le Fulton, pour Bois ou Charbon Le Poêle de Cuisine Fulton, est un nouveau Patron de cette année, et d'après la satisfaction générale qu'il a donnée, il se répandra sans doute beaucoup.

POÈLES À CHARRON POUR SALLES OU BUREAUX.

Le célèbre bruleur de Charbon Irving Le do do do Cannon d'Ouest Le do do do Le do do do

COURS DE DROIT.

Le Docteur MAXIMILIEN BIBAUD, outre le cours complet, procède en un ou deux ans à l'exemption, selon qu'on a ou non fait un cours classique complet, donnera des préparations à l'examen. Il continuera aussi à donner des consultations sur matières litigieuses. 9 nov. 93

Coton, Ouate, Flanelle Canton, Ouate, POCHES SANS COUTURES, REÇUS ET À VENDRE PAR G. M. MILLAR, 273, Rue St. Paul. 9 nov. ajm-120

GRAND TRONC CHEMIN DE FER. OUVERT jusqu'à BROCKVILLE!!!

LE PUBLIC est respectueusement informé que la SECTION ENTRE MONTREAL ET BROCKVILLE SERA OUVERTE AUX PASSAGERS ET AU FRET POUR LUNDI, 19 Novembre, 9 oct. em-120

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

N. CODERRE, TAILLEUR, COTE DE LA RUE ST. DENIS, 3me Porte de la Rue Notre-Dame, MONTREAL.

REMERCE le Public de l'encouragement libéral qu'il en a reçu et le prévient qu'il a ouvert son Etablissement de Tailleur à l'adresse ci-dessus, où il sera prêt à confectionner dans les derniers goûts tous les ouvrages que l'on voudra bien lui confier. 9 oct. em-120

POIS, ORGÈTE GRAINE DE LIN.

LES SOUSIGNÉS désirent acheter: 50,000 minots POIS BLANCS 20,000 ORGÈTES 10,000 GRAINE DE LIN pour lesquels ils paieront les PLUS HAUTS PRIX DU MARCHÉ. L. RENAUD ET FRÈRE, Viv-à-vis le Marché Ste. Anne 6 oct. em-107

PRODUITS INDIGÈNES.

RANDY, distillation de Raisins, etc. GIN, distillation des Genévriers, etc. RUM, produit de la Melasse VIN, provenant du Raisin VINAIGRE, produit de Malte. Ale et Porter. Nous avons toujours en mains et nous offrons avec confiance les articles ci-dessus. PIGON, SAVAGEAU & CIE, 23 oct. 88

PERDU.

UNE note promissoire, datée le 30 septembre 1855, à trois mois, au montant de \$141, 35, 36, courant, tirée par Wm. MEIKLEHAM, à son ordre, et endossée par notre usage du Chemin de Fer, a été perdue. Toute information touchant cette note sera reçue avec reconnaissance par WOODS, PERRY ET CIE., No. 19, rue du St. Sacrement. 27 Oct.

Plâtre Moulu pour les Terres.

LES SOUSIGNÉS offrent en vente un millier de livres de beau Plâtre moulu pour les terres. LYMAN, SAVAGE & CIE., 27 oct. 118

ROBERT MITCHELL

Premier Secrétaire de l'Institut de Culture, Manufacturier et Importateur de Lustrés à Gaz; Pendants, Crochet et de toute espèce d'Ustensiles pour le Gaz. Magasin du Lustré à Gaz, 78 Grande Rue St. Jacques, Maison voisine de l'Olden Hall. Atelier et Fonderie 27, Rue St. Henry, en face de l'American House.

10,000 livres de Cire Blanche.

COMME la CIRE BLANCHE coûte plus cher en hiver qu'en été (parce qu'il est impossible de blanchir la cire en hiver) les FABRICANTS de la MARCHANDISE qui désirent faire UNE PROVISION DE CIRE d'été au printemps, sont priés d'envoyer leurs ordres au Soussigné, qui est prêt à contracter pour 10 à 20,000 livres de CIRE BLANCHE, qu'on trouvera toujours LA PLUS PURE, LA PLUS FACILE À TRAVAILLER, POUR FAIRE DES CIERGES. J. C. ROBILLARD, No. 106, rue St. Paul, 13 oct. 106

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

AVIS.

LES SOUSIGNÉS ont par consentement mutuel, DISSOUT la société qui existait entre eux sous les noms et raison de L. RENAUD ET FRÈRE. LOUIS LAZURE, CHS. G. LAZURE, 9 oct. 108

Véritablement, les torques parlent au peuple canadien comme à un peuple qui ne comprend ni sa dignité, ni ses droits. Le torse de la Patrie nous rappelle les services signalés des volontaires de 37 et 38!

Kingwood, s'ajourna au lendemain, afin de laisser chacun libre de se livrer à des perquisitions devenues d'heure en heure plus urgentes pour retrouver l'enfant vivant.

PAR LE TELEGRAPHE. (Rapporté pour le Pays.) LIGNE DE MONTREAL. Bureau.—Echange, Rue St. Sacrement.

\$40 de Recompense. PERDU. E 7 courant, entre 9 heures A.M. et midi, environ \$32 contenus dans un petit portefeuille en peau de veau, consistant en 9 billets de \$10 et \$5, 2 de \$2, 1 de \$1.



PIANOS DE SECONDE MAIN A VENDRE, Au No. 76, Rue St. Laurent.

CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL POUR 1856, A VENDRE PAR FABRE ET GRAVEL, 30, RUE ST. VINCENT.

LIVRES NOUVEAUX. LES CONTEMPORAINS. HOMMES DE LETTRES, PUBLIS, POETES, etc., etc., par EUGENE DE MIREY.

VENTES PAR ENCAN. PAR BENNING ET BARSALOU. MARCHANDISES INDIGENES. JEUDI, le 13 Dec. courant.

LE NATIONAL, Journal publié à Québec, dans les intérêts démocratiques. Jours de Publication: MARDI ET VENDREDI.

CHERRY PECTORAL. For the rapid Cure of COUGHS, COLDS, HOARSENESS, BRONCHITIS, WHOOPING-COUGH, CROUP, ASTHMA, AND CONSUMPTION.



FAITS DIVERS.

INSTITUT CANADIEN.—Nos lecteurs remarqueront l'annonce de la célébration de l'anniversaire de la fondation de l'Institut, qui aura lieu prochain.

INSTITUT DES ARTISANS.—Nous accusons réception d'un pamphlet contenant le Rapport Annuel du Comité de l'Institut des Artisans de Montréal.

L'AVENIR.—Les bureaux de notre nouveau confrère sont établis au No. 21, rue St. Vincent, au lieu d'être à l'endroit indiqué par les prospectus.

ADMISSIONS AU BARREAU.—M. P. A. Fautaux a été admis, le 3 décembre courant, membre du barreau, après avoir subi un brillant examen.

MARIÉ.—Les personnes qui veulent avoir droit de voter aux prochaines élections municipales doivent payer leurs cotisations durant le mois courant.

CHARRUE A VAPEUR.—Nous voyons par une correspondance de M. Taché, que la charrie à vapeur de M. Romin, canadien, a été appréciée comme elle méritait de l'être par les premiers hommes du génie en France.

EXPLOSION.—Des rapports des généraux en chef de Grinée nous apprennent qu'une terrible explosion a eu lieu dans le parc d'artillerie français, près d'Inkermann, le 15 novembre, à 4 h. p. m.

UN ENFANT EGARE.—Il vient de se passer, dans le comté de Preston, en Virginie, un fait navrant qui prouve bien que, même à la campagne, où les enfants courent cependant moins de risques qu'à la ville, on ne saurait les surveiller avec trop de vigilance.

KATHAIRON DE LYON. L'impression de cet article est maintenant presque fabuleuse, et elle montre que le public sait apprécier les mérites de cette préparation.

VENTES PAR LE SHERIFF.

Ernest Bouillon vs. Gaspard Octave Delorme.—Un emplacement de trois quarts d'arpent de front par un arpent de profondeur, situé dans la paroisse de St. Timothée, avec une maison en bois.

La Société de la Construction de Montréal vs. Duncan McLean.—Un lot de terre situé sur la rue Colborne, déf. Nazareth, de 43 pieds de front par 90 pieds de profondeur.

L'AVENIR.—Les bureaux de notre nouveau confrère sont établis au No. 21, rue St. Vincent, au lieu d'être à l'endroit indiqué par les prospectus.

ADMISSIONS AU BARREAU.—M. P. A. Fautaux a été admis, le 3 décembre courant, membre du barreau, après avoir subi un brillant examen.

MARIÉ.—Les personnes qui veulent avoir droit de voter aux prochaines élections municipales doivent payer leurs cotisations durant le mois courant.

CHARRUE A VAPEUR.—Nous voyons par une correspondance de M. Taché, que la charrie à vapeur de M. Romin, canadien, a été appréciée comme elle méritait de l'être par les premiers hommes du génie en France.

EXPLOSION.—Des rapports des généraux en chef de Grinée nous apprennent qu'une terrible explosion a eu lieu dans le parc d'artillerie français, près d'Inkermann, le 15 novembre, à 4 h. p. m.

UN ENFANT EGARE.—Il vient de se passer, dans le comté de Preston, en Virginie, un fait navrant qui prouve bien que, même à la campagne, où les enfants courent cependant moins de risques qu'à la ville, on ne saurait les surveiller avec trop de vigilance.

KATHAIRON DE LYON. L'impression de cet article est maintenant presque fabuleuse, et elle montre que le public sait apprécier les mérites de cette préparation.

BAUME DE WISTAR DE CERISIER SAUVAGE.

Plus la valeur d'une découverte est grande, plus cette découverte est estimée par le public, et souvent l'homme de bon sens ne peut d'autant plus être trompé par des imitations de cette découverte.

INSTITUT-CANADIEN. Onzième Anniversaire. LUNDI prochain, le dix-sept du courant, l'INSTITUT-CANADIEN célébrera le Onzième Anniversaire de sa fondation.

L'AVENIR.—Les bureaux de notre nouveau confrère sont établis au No. 21, rue St. Vincent, au lieu d'être à l'endroit indiqué par les prospectus.

ADMISSIONS AU BARREAU.—M. P. A. Fautaux a été admis, le 3 décembre courant, membre du barreau, après avoir subi un brillant examen.

MARIÉ.—Les personnes qui veulent avoir droit de voter aux prochaines élections municipales doivent payer leurs cotisations durant le mois courant.

CHARRUE A VAPEUR.—Nous voyons par une correspondance de M. Taché, que la charrie à vapeur de M. Romin, canadien, a été appréciée comme elle méritait de l'être par les premiers hommes du génie en France.

EXPLOSION.—Des rapports des généraux en chef de Grinée nous apprennent qu'une terrible explosion a eu lieu dans le parc d'artillerie français, près d'Inkermann, le 15 novembre, à 4 h. p. m.

UN ENFANT EGARE.—Il vient de se passer, dans le comté de Preston, en Virginie, un fait navrant qui prouve bien que, même à la campagne, où les enfants courent cependant moins de risques qu'à la ville, on ne saurait les surveiller avec trop de vigilance.

KATHAIRON DE LYON. L'impression de cet article est maintenant presque fabuleuse, et elle montre que le public sait apprécier les mérites de cette préparation.

MAIS A VENDRE.

EX LETS POUR CONVENIR AUX ACHETEURS. FLEUR A VENDRE SUPERFINE No. 1 et EXTRA NOAD FRERES.

LARD ET SUIF. SUIF D'OUEST PRIME, et LARD MESS. A Vendre par NOAD FRERES.

DR. J. E. FERTE, No. 52, GRANDE RUE ST. JOSEPH. Cour de Circuit. PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTREAL.

Le Metropolitan Dining Saloon. SERA OUVERT de nouveau DEMAIN MATIN (Samedi) le 3 Décembre courant, pour le bénéfice de la Succession, jusqu'au 1er Mai prochain.

AVIS. Le Soussigné ayant été, ce jour, nommé CURATEUR de la Succession vacante de MICHAEL O'NEILL, en son vivant de Montréal, Hôtelier, et de son épouse MARY MCNIDER, épouse du dit MICHAEL O'NEILL, notifié par ces présentes toutes personnes.

Cour de Circuit. PROVINCE DU CANADA, DISTRICT DE MONTREAL, Circuit de Terrebonne. TOME DE NOVEMBRE 1855.

Corporation de Montréal. Aux Contracteurs. DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées à un Comité des ingénieurs et des architectes, sont reçues au Bureau d'Inspecteurs de la Cité, jusqu'au Mardi 11 du courant à MIDI.

CHÉMIN DE FER DU GRAND TROUX DU CANADA. Aux Constructeurs de Chars. UN DEMANDE CENT CONSTRUCTEURS DE CHARS AUXQUELS ON DONNERA DE L'EMPLOI COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

TENEUR DE LIVRES. UN Jeune Homme connaissant la TENUE DES LIVRES trouvera immédiatement de l'emploi en s'adressant, Tiroir No. 84, Bureau de Poste, 4 déc. 1855.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ.

MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ.

MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ.

MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

LA GRANDE VENTE A BON MARCHÉ. MAGASIN DE CHEMISES D'HOMMES, EST COMMENCÉE SAMEDI (1er Déc.) J. ALLEN et Cie. ont l'honneur d'informer que leurs conditions sont A R G E N T COMPLAIT ET UN SÉRIEL PRIX.

MARCHANDISES.

Importation pour l'Automne 1855.

J. PARKIN informe le public, qu'il vient de recevoir des marchandises en NOUVEAU DÉTAIL, de la Maison de Commerce de M. MORISON, CAMERON ET EMPEY, de la rue Notre-Dame, n. 28.

LINGES D'ENFANTS.

HARDES DE DAMES BONNETS D'ENFANTS ROBES DU MATIN DE DAMES MANTEAUX D'ENFANTS

MAINTIENNES DE DAMES

ROBES VICTORIA DE DAMES TOILETTES DE MARIAGE.

Dernières Modes Reçues, Chez JOHN AITKEN & Co., 13 oct. n. 110

Maison provinciale d'habillements.

EN GROS ET EN DÉTAIL, ENSEIGNÉ DU PAVILLON BLANC 271, Rue Notre-Dame, 271.

Le commerce toujours grandissant que est l'établissement a rencontré durant ces dernières années a excité l'étonnement des citoyens en général.

Le commerce toujours grandissant que est l'établissement a rencontré durant ces dernières années a excité l'étonnement des citoyens en général.

Les habillements d'Automne au d'Hiver, Consistent en surtout, Robes de drap de Filot, Castor, Échiquet, Whittier, Linéens, etc.

Les Marchands en Gros trouveront leur avantage à examiner la variété du fonds de marchandises du DÉPARTEMENT DES HABILLEMENTS.

Le propriétaire est Agent pour le Bulletin de Modes de William.

M. L. D. GAREAU, 22 sept. n. 41

AVIS.

MORISON, CAMERON ET EMPEY AYANT MAINTENANT REÇU DE LA MAISON DE COMMERCE D'ENDOMMAGES

Plus Grande Importation de Marchandises d'Automne QUI AIT JAMAIS ÉTÉ FAITE A MONTRÉAL!

MORISON, CAMERON ET EMPEY, 28 oct. n. 30

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

A VENDRE. — Reçues par les États-Unis et ex Mohawk, City of Quebec, etc.

Robes de Cuir, Mitaines et Gantelots Boas de Fourrure et Laines Blanches pour Dames

MORISON, CAMERON ET EMPEY, 28 oct. n. 30

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

A VENDRE. — Reçues par les États-Unis et ex Mohawk, City of Quebec, etc.

Gants et Bas Écossais et Laines Blanches Flanelles, Platis et Carisés

ROBERT ADAMS, 28 oct. n. 48

A. TELLIER & CIE.

Nos. 158, 160 et 162, Rue St. Paul. REÇUENT MAINTENANT et recevront sous peu leur assortiment

ROBERT ADAMS, 28 oct. n. 48

A. TELLIER & CIE.

Nos. 158, 160 et 162, Rue St. Paul. REÇUENT MAINTENANT et recevront sous peu leur assortiment

ROBERT ADAMS, 28 oct. n. 48

MARCHANDISES SECHES

AU PRIX COURANT. LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

LA MAISON PLAMONDON, 20, Rue St. Gabriel.

EPICERIES.

NOEL APPROCHE!

EN MAINS — FRUITS DE NOUVELLE RÉCOLTE, savoir: — Amendes du Jourdain, Raisin en grappe et Muscat, Corniches Zaines, Escordes de Citron et d'Orange, Noix Longues, Pecan, Filbert et du Brésil.

Quelques Boîtes de CITRONS et PRUNES, en barils et boîtes de fantaisie. Enseigne du Vitruve — DEUX CHINOIS, T. D. JONES, 39, Rue St. Laurent.

On ne peut se passer DE — THÉS, CAFÉ, SUCRE, RIZ, FLEUR, FARINE D'AVOINE, de Sarazin et de Blé-Inde, Orge, diverses sortes de Poissons, Fromage anglais, américain et du Haut-Canada, et beau Beurre — toujours au Magasin No. 39, Rue St. Laurent.

EFFETS livrés dans toutes les parties de la ville. T. D. JONES, n. 112

A VENDRE par les Soussignés — 150 boîtes Thé Twankay, Hyson, Skin, et jeune Hyson.

60 caisses Eau-de-Vie Fille et Fondée 8 boîtes Gin de Knapper 20 caisses — caisses rouges 25 qt-bis Vin Oporto 17 — — — — —

2000 demi-boîtes Vitis 230 caisses 1600 bis Peinture Blanche, Verte, Bleue et Noire, Blanc de Plomb sec, Rouge de Plomb, Blanc de Paris, Marine, Noir de fumée, Mince, Ocre-Jaune, Brun Espagnol, Vert de Paris, etc. WOODS, PERRY & Co., 19, Rue St. Gabriel, n. 59

Huile de Lin. BRILLANTE DE LIN BOUILLIE (de Danville, Spence et Cie.) de Londres, à vendre par WOODS, PERRY & Co., 19, Rue St. Gabriel, n. 59

Sel de Liverpool. 5000 MINOTS A BORD. JOSEPH TIFFIN, 2 oct. n. 105

BON CAFÉ. 50 SACS CAFÉ JAVA venant d'être reçus de New-York, qui sera GRILLÉ deux fois par semaine, et sera prêt pour l'usage.

MOULU FRAIS TOUS LES MATINS. A Vendre par RICHARD THOMAS, 35, Grande Rue St. Jacques, n. 41

HUITRES FRAICHES. EN FERBLAN D'UNE PINTÉ. VENANT D'ÊTRE REÇUES PAR EXPRES. R. THOMAS, n. 41

AVIS. LE SOUSSIGNÉ, en offrant ses sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il a reçu pendant qu'il tenait sur la rue McGill, les informe respectueusement ainsi que le public en général, que depuis le dernier incendie sur la rue McGill qui détruisit son magasin, il a transporté son domicile à ces magasins spacieux

NO. 101, RUE ST. LAURENT, où il vient d'ouvrir avec un fonds choisi et assorti de

Épiceries Nouvelles, LIQUEURS, &C. qui ont été choisies avec le plus grand soin, il sollicite respectueusement l'attention des pratiques pour leur offrir avec le plus grand plaisir, et bien approvisionné de tout ce qui est utile à l'usage des familles.

Les marchands de la campagne trouveront leur avantage à le visiter avant d'acheter ailleurs, car sa devise est

Vente Rapide et Petit Profit. AU COMPTANT. THOMAS LEONARD, 20 juil. n. 76

MEUBLES. Nouveau Magasin de Meubles, 10 Grande Rue St. Laurent 10

JOSEPH BOURGET ET CESSATIS. M. JOS. FORGET DIT DES PAGES, propriétaire d'un magasin de meubles, a l'honneur de publier qu'il vient d'ouvrir un magasin de MEUBLES, à l'adresse ci-dessus, où il aura constamment en magasin des meubles les plus élégants et les plus à la mode, et à très bon marché. Il espère par son zèle et la solidité de ses ouvrages mériter une part du patronage public.

T. M. POULIN EBENISTE & TAPISSIER, A TRANSPORTER SON MAGASIN AUX NOUVELLES BATISSÉS DE STEPHEN, RUE NOTRE-DAME (Vis-à-vis de l'Église des Récollets). U se propose de continuer sa partie sur une grande échelle et avec de plus grandes facilités. Un aura constamment en magasin un grand assortiment d'articles de mobilier de mode les plus élégants et aura les plus grands égards pour ceux qui le favoriseront de leurs ordres.

L'Académie de Plattsburgh. L'INSTITUTEUR par la classe des Régents de l'Université, située sur les bords de La Champlain, ayant une communication très facile et rapide, soit par les bateaux à vapeur, soit par les chemins de fer, et dans l'endroit le plus salubre dans l'État de New-York, présente tous les avantages désirables aux parents et aux tuteurs, et surtout se recommande par un corps habile de Professeurs. Le personnel de ce corps est composé comme suit: J. S. D. TAYLOR, A. M. Principal Professeur de Belles-Lettres et de Littérature Anglaise. J. W. TAYLOR, A. M. Professeur de Métaphysique, de Langues Anciennes et Modernes. DR. RODOLPH MAJEWSKI, (de Paris) Professeur de Chimie Industrielle (appliquée aux Arts et Métiers), à l'Agriculture, et à la Médecine. Mlle MARIE LOUISE BLODGETT est chargée de la direction du département des jeunes demoiselles. Mlle BELLA A. HOLCOMB, est chargée de l'instruction primaire. Dans le département... \$2.00 Pour les études ordinaires... \$3.00 Plus avancées... \$4.00 Pour de plus amples informations, on peut s'adresser à J. W. TAYLOR, Plattsburgh, Clinton Co., N.-Y. 13 sept. n. 37

FERRONNERIE.

PREMIER PRIX ETABLISSEMENT DE BALANCES A PLATEAU (PLATFORM) ET BALANCE DE COMPTOIR.

Le Soussigné a constamment en main pour vendre à sa boutique, No. 24 rue des Récollets vis-à-vis la grille de la prison, un assortiment de BALANCES A PLATEAU et de BALANCES DE COMPTOIR. N. B. Réparations faites à meilleur marché que dans aucune autre boutique de cette ville. OTIS WARREN, cm-116

MILLN ET MILNE, INGENIEURS, FABRICATEURS DE CHAUDIERES A VAPEUR ET CONSTRUCTEURS DE BATEAUX EN FER, ATTELIERS SUR LE COTE SUD DU BASSIN DU CANAL.

(CONTINENT) à Manufacture des Engins à Vapeur et à basse pression, pour Steamboats et Propellers, applique les principes les plus modernes, et les Moteurs les plus parfaits. Réparations faites avec diligence. On reçoit des Commandes de la Campagne. Termes pour paiements très favorables. 27 oct. fm-117

Engins à Vapeur et Bouilloires. Les Soussignés offrent en vente et sont prêts à prendre des ordres pour ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRES, A Haute et Basse Pression. De la main-œuvre la plus approuvée, et de toute force requise fabriqués par BARILEY & DUNBAR, 27 oct. fm-117

FORGES D'ENGIN DE ST. LAURENT MONTREAL. Les progrès de la Campagne dans cette branche d'affaires seront mieux indiqués par une comparaison avec les deux années précédentes. Les primes reçues étant en 1852. 1853. 1854. \$28,654 14 10 sig. \$119,612 4 6 sig. \$146,096 10 9 sig. qui démontrent la grandeur de ses opérations. Les primes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

DIRECTEURS A MONTRÉAL. F. B. ANDERSON, ECR. — Président. ALEX. SIMPSON, ECR. — R. ROSE, T. YVIER, ECR. J. MITCHELL, ECR. — H. SPANES, ECR. HENRY CHAPMAN, ECR. A une séance du Conseil pour le Canada, le Secrétaire fut institué de nommer au Peuple du Canada, qu'à partir du 6 mars, 1855 (inclusivement) cette Compagnie a assumé les Risques de la Branche de Commerce, dans cet État, et que toutes les primes qui deviennent dues à cette Compagnie, doivent dorénavant se payer soit au Bureau de la Compagnie de Liverpool et Londres, ou aux agents de la Compagnie de Liverpool et Londres à Kingston, Toronto, Hamilton et Belleville. Et toutes réclamations seront, après preuve et acceptation légale par cette Compagnie, dûment payées. (Signé) J. H. MAITLAND, Secrétaire. Agent, Québec, MRS. RYAN BROTHERS et Cie 21 avril. n. 57

UN ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRE A Basse Pression, DE SECONDE MAIN, D'origine 20 Chevaux. En parfaite condition — Bouilloire presque neuve. 27 oct. n. 105

DEUX BOUILLIÈRES DE SECONDE MAIN, A Basse Pression, d'une force de 25 et 30 chevaux respectivement. Conditions de paiement très favorables. PROTHINGHAM ET WORKMAN, 16 oct. cm-111

POELES! POELES! Le Soussigné vient de recevoir une COLLECTION CHOISIE DE POELES A BOIS et CHARBON, avec Dessins et plans de travail, supérieurs, propres pour Salons, Parloirs, Vestibules, etc. sur lesquels il invite respectueusement l'attention.

Le POELE DE CUISINE du GUERRIER NOIR, combinant l'économie avec la simplicité d'arrangement, et étant d'un grand POIDS et SOLIDE, il peut être RECOMMANDÉ avec le plus grand avantage, comme n'étant surpassé par la Commodité, la Force, le Finis et la Durée, par aucun autre Poêle de Cuisine fabriqué.

MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

FOUNDERIE DE L'AIGLE. MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

Le Soussigné a constamment en main pour vendre à sa boutique, No. 24 rue des Récollets vis-à-vis la grille de la prison, un assortiment de BALANCES A PLATEAU et de BALANCES DE COMPTOIR. N. B. Réparations faites à meilleur marché que dans aucune autre boutique de cette ville. OTIS WARREN, cm-116

MILLN ET MILNE, INGENIEURS, FABRICATEURS DE CHAUDIERES A VAPEUR ET CONSTRUCTEURS DE BATEAUX EN FER, ATTELIERS SUR LE COTE SUD DU BASSIN DU CANAL.

(CONTINENT) à Manufacture des Engins à Vapeur et à basse pression, pour Steamboats et Propellers, applique les principes les plus modernes, et les Moteurs les plus parfaits. Réparations faites avec diligence. On reçoit des Commandes de la Campagne. Termes pour paiements très favorables. 27 oct. fm-117

Engins à Vapeur et Bouilloires. Les Soussignés offrent en vente et sont prêts à prendre des ordres pour ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRES, A Haute et Basse Pression. De la main-œuvre la plus approuvée, et de toute force requise fabriqués par BARILEY & DUNBAR, 27 oct. fm-117

FORGES D'ENGIN DE ST. LAURENT MONTREAL. Les progrès de la Campagne dans cette branche d'affaires seront mieux indiqués par une comparaison avec les deux années précédentes. Les primes reçues étant en 1852. 1853. 1854. \$28,654 14 10 sig. \$119,612 4 6 sig. \$146,096 10 9 sig. qui démontrent la grandeur de ses opérations. Les primes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

DIRECTEURS A MONTRÉAL. F. B. ANDERSON, ECR. — Président. ALEX. SIMPSON, ECR. — R. ROSE, T. YVIER, ECR. J. MITCHELL, ECR. — H. SPANES, ECR. HENRY CHAPMAN, ECR. A une séance du Conseil pour le Canada, le Secrétaire fut institué de nommer au Peuple du Canada, qu'à partir du 6 mars, 1855 (inclusivement) cette Compagnie a assumé les Risques de la Branche de Commerce, dans cet État, et que toutes les primes qui deviennent dues à cette Compagnie, doivent dorénavant se payer soit au Bureau de la Compagnie de Liverpool et Londres, ou aux agents de la Compagnie de Liverpool et Londres à Kingston, Toronto, Hamilton et Belleville. Et toutes réclamations seront, après preuve et acceptation légale par cette Compagnie, dûment payées. (Signé) J. H. MAITLAND, Secrétaire. Agent, Québec, MRS. RYAN BROTHERS et Cie 21 avril. n. 57

UN ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRE A Basse Pression, DE SECONDE MAIN, D'origine 20 Chevaux. En parfaite condition — Bouilloire presque neuve. 27 oct. n. 105

DEUX BOUILLIÈRES DE SECONDE MAIN, A Basse Pression, d'une force de 25 et 30 chevaux respectivement. Conditions de paiement très favorables. PROTHINGHAM ET WORKMAN, 16 oct. cm-111

POELES! POELES! Le Soussigné vient de recevoir une COLLECTION CHOISIE DE POELES A BOIS et CHARBON, avec Dessins et plans de travail, supérieurs, propres pour Salons, Parloirs, Vestibules, etc. sur lesquels il invite respectueusement l'attention.

Le POELE DE CUISINE du GUERRIER NOIR, combinant l'économie avec la simplicité d'arrangement, et étant d'un grand POIDS et SOLIDE, il peut être RECOMMANDÉ avec le plus grand avantage, comme n'étant surpassé par la Commodité, la Force, le Finis et la Durée, par aucun autre Poêle de Cuisine fabriqué.

MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

FOUNDERIE DE L'AIGLE. MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

Le Soussigné a constamment en main pour vendre à sa boutique, No. 24 rue des Récollets vis-à-vis la grille de la prison, un assortiment de BALANCES A PLATEAU et de BALANCES DE COMPTOIR. N. B. Réparations faites à meilleur marché que dans aucune autre boutique de cette ville. OTIS WARREN, cm-116

MILLN ET MILNE, INGENIEURS, FABRICATEURS DE CHAUDIERES A VAPEUR ET CONSTRUCTEURS DE BATEAUX EN FER, ATTELIERS SUR LE COTE SUD DU BASSIN DU CANAL.

(CONTINENT) à Manufacture des Engins à Vapeur et à basse pression, pour Steamboats et Propellers, applique les principes les plus modernes, et les Moteurs les plus parfaits. Réparations faites avec diligence. On reçoit des Commandes de la Campagne. Termes pour paiements très favorables. 27 oct. fm-117

Engins à Vapeur et Bouilloires. Les Soussignés offrent en vente et sont prêts à prendre des ordres pour ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRES, A Haute et Basse Pression. De la main-œuvre la plus approuvée, et de toute force requise fabriqués par BARILEY & DUNBAR, 27 oct. fm-117

FORGES D'ENGIN DE ST. LAURENT MONTREAL. Les progrès de la Campagne dans cette branche d'affaires seront mieux indiqués par une comparaison avec les deux années précédentes. Les primes reçues étant en 1852. 1853. 1854. \$28,654 14 10 sig. \$119,612 4 6 sig. \$146,096 10 9 sig. qui démontrent la grandeur de ses opérations. Les primes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

DIRECTEURS A MONTRÉAL. F. B. ANDERSON, ECR. — Président. ALEX. SIMPSON, ECR. — R. ROSE, T. YVIER, ECR. J. MITCHELL, ECR. — H. SPANES, ECR. HENRY CHAPMAN, ECR. A une séance du Conseil pour le Canada, le Secrétaire fut institué de nommer au Peuple du Canada, qu'à partir du 6 mars, 1855 (inclusivement) cette Compagnie a assumé les Risques de la Branche de Commerce, dans cet État, et que toutes les primes qui deviennent dues à cette Compagnie, doivent dorénavant se payer soit au Bureau de la Compagnie de Liverpool et Londres, ou aux agents de la Compagnie de Liverpool et Londres à Kingston, Toronto, Hamilton et Belleville. Et toutes réclamations seront, après preuve et acceptation légale par cette Compagnie, dûment payées. (Signé) J. H. MAITLAND, Secrétaire. Agent, Québec, MRS. RYAN BROTHERS et Cie 21 avril. n. 57

UN ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRE A Basse Pression, DE SECONDE MAIN, D'origine 20 Chevaux. En parfaite condition — Bouilloire presque neuve. 27 oct. n. 105

DEUX BOUILLIÈRES DE SECONDE MAIN, A Basse Pression, d'une force de 25 et 30 chevaux respectivement. Conditions de paiement très favorables. PROTHINGHAM ET WORKMAN, 16 oct. cm-111

POELES! POELES! Le Soussigné vient de recevoir une COLLECTION CHOISIE DE POELES A BOIS et CHARBON, avec Dessins et plans de travail, supérieurs, propres pour Salons, Parloirs, Vestibules, etc. sur lesquels il invite respectueusement l'attention.

Le POELE DE CUISINE du GUERRIER NOIR, combinant l'économie avec la simplicité d'arrangement, et étant d'un grand POIDS et SOLIDE, il peut être RECOMMANDÉ avec le plus grand avantage, comme n'étant surpassé par la Commodité, la Force, le Finis et la Durée, par aucun autre Poêle de Cuisine fabriqué.

MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

FOUNDERIE DE L'AIGLE. MACHINES A LEVER, Doubles et Simples Grues Rouillantes. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches Pompes à Feu, Doubles et Simples Roues à Eau, de diverses patentes. Fonderie de Fontes, Cabestans de Fente. Machines à Tailler les Dents de Scie. Moteurs à Vapor, Doubles et Simples Engins de Forge. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches. Bâches à Lever, de deux, trois et quatre Branches.

Le Soussigné a constamment en main pour vendre à sa boutique, No. 24 rue des Récollets vis-à-vis la grille de la prison, un assortiment de BALANCES A PLATEAU et de BALANCES DE COMPTOIR. N. B. Réparations faites à meilleur marché que dans aucune autre boutique de cette ville. OTIS WARREN, cm-116

MILLN ET MILNE, INGENIEURS, FABRICATEURS DE CHAUDIERES A VAPEUR ET CONSTRUCTEURS DE BATEAUX EN FER, ATTELIERS SUR LE COTE SUD DU BASSIN DU CANAL.

(CONTINENT) à Manufacture des Engins à Vapeur et à basse pression, pour Steamboats et Propellers, applique les principes les plus modernes, et les Moteurs les plus parfaits. Réparations faites avec diligence. On reçoit des Commandes de la Campagne. Termes pour paiements très favorables. 27 oct. fm-117

Engins à Vapeur et Bouilloires. Les Soussignés offrent en vente et sont prêts à prendre des ordres pour ENGIN A VAPEUR ET BOUILLIÈRES, A Haute et Basse Pression. De la main-œuvre la plus approuvée, et de toute force requise fabriqués par BARILEY & DUNBAR, 27 oct. fm-117

FORGES D'ENGIN DE ST. LAURENT MONTREAL. Les progrès de la Campagne dans cette branche d'affaires seront mieux indiqués par une comparaison avec les deux années précédentes. Les primes reçues étant en 1852. 1853. 1854. \$28,654 14 10 sig. \$119,612 4 6 sig. \$146,096 10 9 sig. qui démontrent la grandeur de ses opérations. Les primes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

DIRECTEURS A MONTRÉAL. F. B. ANDERSON, ECR. — Président. ALEX. SIMPSON, ECR. — R. ROSE, T. YVIER, ECR. J. MITCHELL, ECR. — H. SPANES, ECR. HENRY CHAPMAN, ECR. A une séance du Conseil pour le Canada, le Secrétaire fut institué de nommer au Peuple du Canada, qu'à partir du 6 mars, 1855 (inclusivement) cette Compagnie a assumé les Risques de la Branche de Commerce, dans cet État, et que toutes les primes qui deviennent dues à cette Compagnie, doivent dorénavant se payer soit au Bureau de la Compagnie de Liverpool et Londres, ou aux agents de la Compagnie de Liverpool et Londres à Kingston, Toronto, Hamilton et Belleville. Et toutes réclamations seront, après preuve et acceptation légale par cette Compagnie, dûment payées. (Signé) J. H. MAITLAND, Secrétaire. Agent, Québec, MRS. RYAN BROTHERS et Cie 21 avril. n. 57

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MONARCH

Contre le FEU et sur la VIE DE LONDRES. table en 1855. CAPITAL — £300,000 STERLING. FONDS DE SURPLUS — £200,000 STERLING.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.

LES RISQUES sur le FEU et la VIE contiennent à être acceptés par cette Compagnie aux conditions les plus équitables. Toutes les pertes payées l'an dernier montant à \$94,178 138 94 sig. Les primes sur stocks vendus cette année montant à \$20,037 108 sig. qui sont plus au crédit du fonds de surplus.